



ETAT DES LIEUX DU RESEAU MAAD 93

**Musiques Actuelles et Amplifiées en Développement
de Seine-Saint-Denis**

Données 2008

*Chargée d'études : Stéphanie Molinero
Coordination : Gaëlle Marie*

Restitution au Triton, le 28 juin 2010

Le réseau MAAD 93 est soutenu par la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile de France, Ministère de la Culture et de la Communication; le Conseil Régional d'Ile de France



SOMMAIRE

Objectifs	1
Méthodologie	2
Les structures participantes	3
Identité des structures	6
Formes juridiques	
Année de création juridique	
Les champs d'activités	
Les licences d'entrepreneur	
Les réseaux d'affiliation des structures	8
Les activités des structures	9
Auto-définition des activités des structures	
Les activités de diffusion	
Les activités de répétition	
Les autres activités	
Le nombre d'activités musicales par structure	
Lieu de pratique des activités	
Emploi	18
Conventions collectives	
Emploi et démarrage des activités liées aux musiques actuelles	
Le personnel affecté aux musiques actuelles en 2008	
Personnel mis à disposition et bénévolat	
Les structures pluridisciplinaires	
Prestataires extérieurs	
L'application de la TVA	
Éléments budgétaires des structures	23
Financement des structures	25
Relation aux collectivités publiques	
Les aides publiques	
Autres financements	
Les spécificités du réseau MAAD 93	31
Spécificités sur les activités	
Autres activités liées aux musiques actuelles	
Activités hors musique	
Spécificités sur l'identité des structures	
Spécificités sur l'emploi	
Spécificités sur les bénévoles	
Spécificités sur le financement et les budgets	
Les évolutions du réseau MAAD 93 depuis 2006	36
Élargissement du réseau	
Évolution des activités de diffusion et de répétition	

OBJECTIFS

Cet état des lieux poursuit les travaux d'observation précédents visant une **meilleure lisibilité du réseau MAAD 93**.

Il présente une **réalité chiffrée**, plus quantitative que qualitative du réseau, destinée aux **partenaires et aux financeurs du réseau MAAD 93**.

Il vise également **une meilleure connaissance** du réseau et des structures qui le constituent en direction des **adhérents**. Il participe à la **pérennisation de l'observation** au sein du réseau puisqu'un premier état des lieux avait été effectué en 2007 sur l'exercice 2006.

En se reposant sur cette précédente observation, cet état des lieux présente la réalité du réseau dans une temporalité précise mais permet d'avoir une première approche de **son évolution**. Étant le résultat d'une observation au niveau régional, il permet également de **situer les adhérents du réseau de Seine-Saint-Denis dans un contexte plus global**.

METHODOLOGIE

Cet état des lieux repose sur les informations récoltées, **pour l'année 2008**, lors de l'observation initiée par l'UFISC¹ et menée au niveau francilien.

Rappel : L'UFISC est une fédération de structures culturelles dont le RIF est membre. Le RIF est la confédération des réseaux départementaux de lieux de musiques actuelles / amplifiées en Île-de-France dont le MAAD 93 est adhérent.

Ce sont les données renseignées par les 14 structures adhérentes au réseau MAAD 93 en 2010 qui seront présentées ici. Une comparaison avec les données récoltées au niveau régional sera ensuite effectuée, ainsi qu'une rapide analyse de l'évolution du réseau MAAD 93 entre 2006 et 2008.

¹ UFISC: Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles

LES STRUCTURES PARTICIPANTES

Cette observation concerne les 14 structures adhérentes au réseau MAAD 93 en 2010²:

- **Le Deux Pièces Cuisine // Le Blanc-Mesnil**
- **Direction du Développement Culturel de Bagnole // Bagnole**
- **Centre Éducatif et Culturel du Bourget // Le Bourget**
- **Canal 93 // Bobigny**
- **Le Cap // Aulnay-sous-Bois**
- **Mains d'œuvres // Saint-Ouen**
- **La Maison Populaire // Montreuil**
- **Pôle Musical d'Orgemont // Épinay-sur-Seine**
- **Scène Jean Roger Caussimon // Tremblay-en-France**
- **Le Triton // Les Lilas**
- **Villes des Musiques du Monde // Aubervilliers**
- **La Pêche // Montreuil**
- **OMJA - Studios John Lennon // Aubervilliers**
- **Le Café Culturel // Saint Denis**

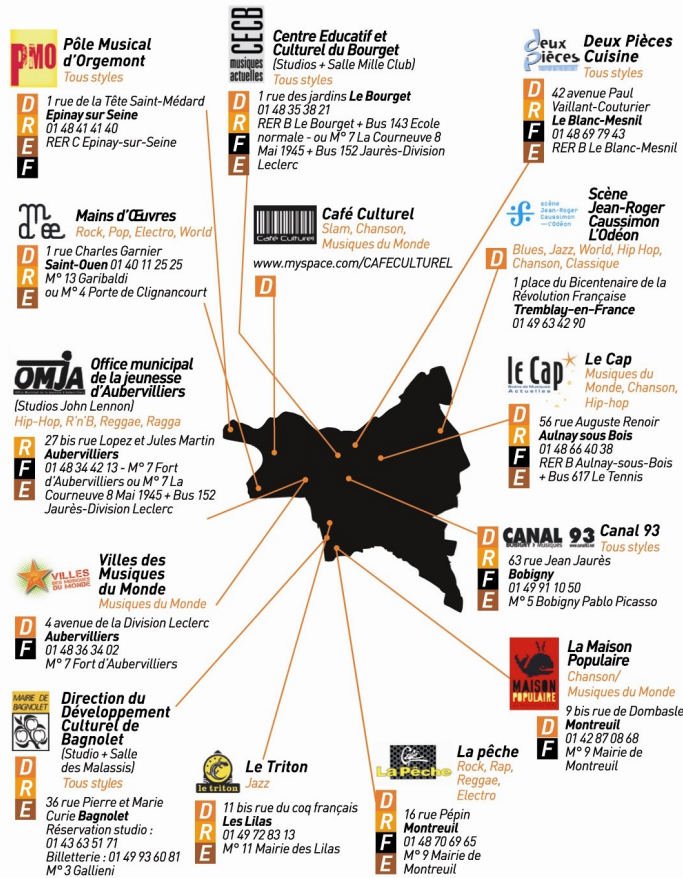
² Passation du questionnaire: 2010 // Année de référence pour les données récoltées: 2008

Localisation des structures adhérentes

LES ADHÉRENTS DU RÉSEAU DES LIEUX DE MUSIQUES ACTUELLES EN SEINE-SAINT-DENIS MAAD9³

ACTIVITÉS :

D DIFFUSION **R** RÉPÉTITION **F** FORMATION **E** ENREGISTREMENT



MAAD9³ est membre du RIF

Les structures adhérentes au réseau MAAD 93 sont réparties sur 12 communes de Seine-Saint-Denis, ces douze communes représentent 1 491 970 habitants³.

VILLE	POPULATION EN 2006
Le Blanc Mesnil	51 109
Bagnolet	34 069
Le Bourget	12 720
Bobigny	47 806
Aulnay sous Bois	81 600
Saint Ouen	42 950
Montreuil	101 587
Epinay sur Seine	51 598
Tremblay-en-France	35 340
Les Lilas	22 071
Aubervilliers	73 506
Saint Denis	101 880

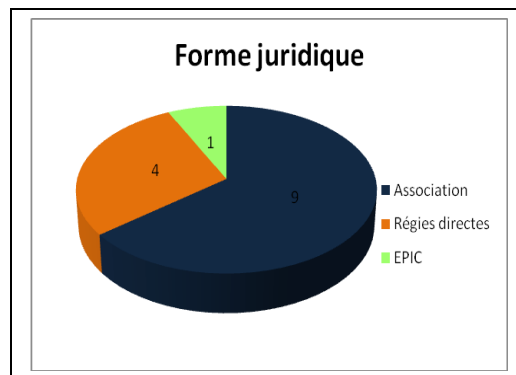
La population globale des communes où sont implantées les structures s'élève à 656 236 personnes, **soit à 44% de la population du département.**

³ Les données, issues du recensement de la population et publiées par l'INSEE, concernent l'année 2006, l'année la plus proche de 2008 pour laquelle les résultats du recensement sur ces communes sont connus.

IDENTITE DES STRUCTURES

- **Formes juridiques**

On compte parmi les 14 structures du réseau 9 associations, 4 régies directes et 1 EPIC.



- **Année de création juridique⁴**

La structure juridique la plus ancienne avait 59 ans en 2008, la plus jeune en avait 5. **La moitié des structures du réseau MAAD 93 était créée en 1998.** En moyenne, les structures juridiques avaient **18 ans en 2008.**

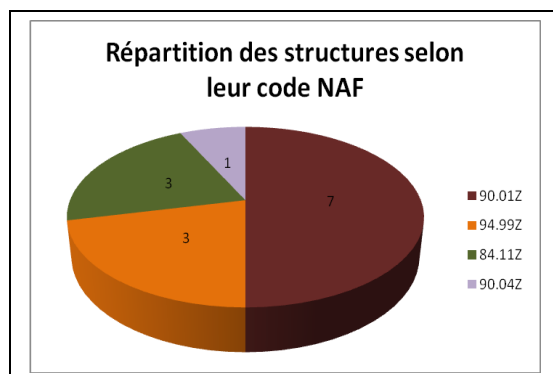
- Année de création juridique ou année de démarrage des activités liées aux « musiques actuelles » pour les structures pluridisciplinaires

Les activités liées aux « musiques actuelles » des structures ont débuté au plus tôt en 1960 et au plus tard en 2006. **En moyenne, les activités liées aux « musiques actuelles » ont commencé en 1995. En 2000, la moitié des structures avait démarré leurs activités.**

⁴ 13 réponses

- **Les champs d'activités**

La moitié des structures ont un code NAF qui correspond au **spectacle vivant** (code NAF 90.01Z), **elles exercent néanmoins toutes dans ce secteur**. Trois d'entre elles sont liées à l'administration publique (code 84.11Z), trois autres au champ associatif (94.99Z) et une dernière à la gestion des salles de spectacles (90.04Z).



90.01Z : Arts du spectacle vivant : 7 structures (dont une régie directe)

94.99Z : Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire : 3 structures

90.04Z : Gestion de salles de spectacles : 1 structure (EPIC)

84.11Z : Administration publique générale : 3 régies directes

- **Les licences d'entrepreneur**

11 structures possèdent une licence d'entrepreneur de spectacles. Il s'agit des trois licences (1, 2 et 3) dans 10 cas sur 11, et des licences 1 et 2 pour une structure⁵.

⁵ **Licence 1** : "exploitants de lieux de spectacles aménagés pour les représentations publiques." / **Licence 2** : "les producteurs de spectacles ou les entrepreneurs de tournées, qui ont la responsabilité d'un spectacle et notamment celle d'employeur à l'égard du plateau artistique." / **Licence 3** : "les diffuseurs de spectacles qui ont la charge dans le cadre d'un contrat, de l'accueil du public, de la billetterie et de la sécurité des spectacles et les entrepreneurs de tournées qui n'ont pas la responsabilité d'employeur à l'égard du plateau artistique."

LES RESEAUX D’AFFILIATION DES STRUCTURES

8 structures sont affiliées à d’autres réseaux que le MAAD 93 :

- Des réseaux musicaux :

Fédurok
SPPF
Allumés du Jazz
Réseau Printemps
Zone franche
Baïcila
Paris Mix

- D’autres réseaux :

Actes-If
Fédération Culture Multimedia
TransEuropeHalles
Collectif richesse
Autre(s)parts
L’Alliance pour la planète
TRAM

L’adhésion à un syndicat

Cinq structures adhèrent à un syndicat d’employeurs: CNEA, SYNDEAC ou SMA.

LES ACTIVITES DES STRUCTURES

- **Auto-définition des activités des structures**

Voici comment 11 structures du réseau définissent leur(s) activité(s) :

Équipement culturel : répétition, enregistrement, diffusion, créations, résidences, actions culturelles

Service municipal chargé de la mise en œuvre de la politique culturelle en faveur des jeunes

Association de pratique, d'enregistrement et de diffusion des « musiques actuelles ».

Diffusion, répétition, résidences, ateliers, formation

Diffusion, création, répétition, enseignement, ressources et informations

Imagination artistique et citoyenne, accueillir et soutenir des artistes et pratiques émergentes, projets, avec le rôle de l'art comme vecteur de développement personnel

Ateliers pratique amateur, concerts, résidences, conférences

Spectacle vivant, enseignement musical, répétitions

Diffusion création spectacle vivant

Musiques actuelles (création, formation, diffusion, résidence), lieu de vie, de citoyenneté.

Rendre accessible la culture aux publics éloignés des structures traditionnelles, répondre à la diversité de la population en proposant une programmation éclectique

- **Les activités de diffusion**

Toutes les structures ont déclaré avoir eu une activité de diffusion en 2008.

1 structure n'a pas de salle dédiée à la diffusion. Toutes les autres disposent d'au moins une salle, deux structures disposent de deux salles, deux autres disposent de trois salles. **On comptabilise 18 salles de diffusion au total sur le réseau.**

La capacité d'accueil de l'ensemble des structures s'élève à 5 281 personnes (13 structures et 18 salles).

La jauge moyenne est de 293 places. Les salles peuvent contenir entre 50 et 1 200 personnes. La moitié d'entre elles peut accueillir jusqu'à 196 personnes, l'autre moitié davantage.

En moyenne, une structure peut accueillir 406 personnes.

Types de dates

13 structures ont donné le nombre de dates qu'elles ont organisées en 2008 : 39 en moyenne (entre 4 et 121). **La moitié des lieux propose plus de 35 dates à l'année.** On compte **511 dates au total.** Elles se répartissent de la façon suivante (quand l'information a été donnée) :

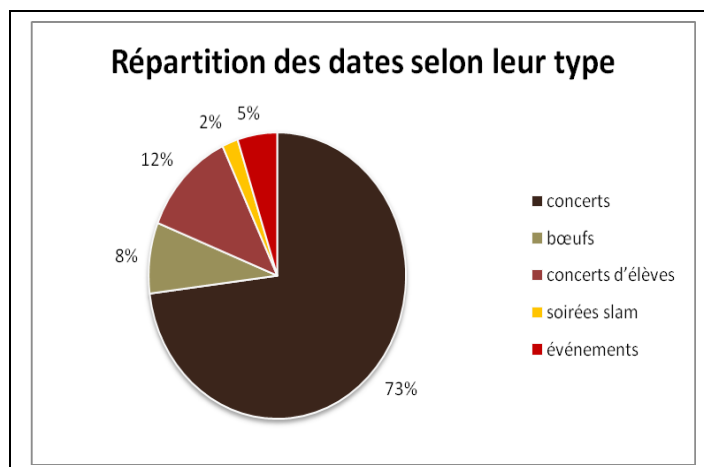
258 concerts de groupes constitués

28 bœufs

43 concerts d'élèves

8 soirées slam (considéré ici comme une « musique actuelle » bien qu'un adhérent ne le considère pas comme tel dans son projet⁶)

16 événements festifs isolés

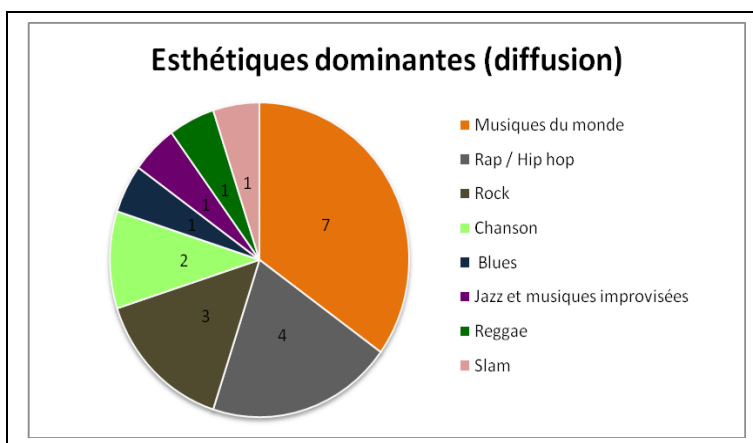


⁶ Le terme « musiques actuelles » est ici systématiquement noté entre guillemets. Il est ici repris car utilisé par les acteurs, mais ne recouvre pas l'ensemble des esthétiques musicales dont il est question. Par ailleurs, l'utilisation du terme « musiques actuelles » implique notamment l'idée d'une séparation catégorielle des formes musicales réfutée par l'auteur de cet état des lieux. Voir Molinero Stéphanie, *Les publics du rap. Enquête sociologique*, Paris, L'Harmattan, 2009, pp.247-253.

Les esthétiques programmées

12 structures déclarent programmer principalement une ou plusieurs esthétique(s) (20 esthétiques musicales mises en avant au total). Ces esthétiques musicales sont : le rap⁷, les musiques du monde, le rock, la chanson, le blues, le jazz, le reggae, le slam (classé ici comme une esthétique « musicale » bien qu'il s'agisse avant tout d'une forme de poésie orale, non dénuée, certes, de musicalité).

La répartition de ces esthétiques sur l'ensemble des structures est la suivante :



Le nombre de spectateurs (pour 11 structures) est de **72 066**, soit en moyenne, **6 550 spectateurs à l'année par structure** (entre 908 et 15 271 pour une même structure).

Festival

9 structures ont organisé un festival, un seul sur l'année pour 5 structures, une structure en a organisé deux et deux en ont organisé trois (une structure organisatrice n'a pas donné le nombre de festivals).

⁷ On désigne ici par « rap » l'élément musical (instrumental et vocal ou uniquement instrumental) du hip-hop

- **Les activités de répétition**

12 structures sur 14 proposent des activités de répétition.

Parmi ces 12 structures, 11 ont renseigné leur nombre de studios de répétition :

5 disposent de trois studios de répétition ou plus

3 disposent de deux studios aménagés spécifiquement pour la répétition

3 disposent d'un seul studio aménagé

9 structures, parmi les 12 proposant des activités de répétition, utilisent d'autres espaces pour la répétition: **la scène** la plupart du temps.

Un quart des structures (3/12) proposant des répétitions propose également des locations de longue durée du ou des studios de répétition permettant aux groupes de laisser leur matériel sur place avec un accès 24 heures sur 24.

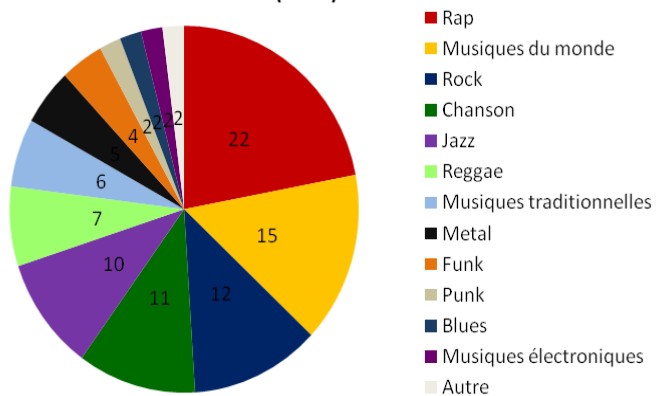
Entre 1 et 150 groupes ont été accueillis en répétition en 2008 par structure, pour un total de **688 groupes** (environ 70 groupes en moyenne, pour 10 structures répondantes). **La moitié des structures a accueilli au plus 69 groupes, l'autre moitié davantage.**

Les esthétiques musicales des groupes accueillis en répétition

ESTHETIQUE MUSICALE	%
Rap	22
Musiques du monde	15
Rock	12
Chanson	11
Jazz	10
Reggae	7
Musiques traditionnelles	6
Metal	5
Funk	4
Punk	2
Blues	2
Musiques électroniques	2
Autre	2
Total	100

Répartition des groupes accueillis en répétition selon leur esthétique musicale

(en %)



Les répétitions sur scène

10 structures accueillent des groupes pour des répétitions sur scène.

On compte **58 groupes accueillis** sur neuf structures (6,4 groupes en moyenne par structure, entre 1 et 17 par structure) et **239 jours de répétition sur scène** sur 8 structures (30 jours en moyenne par structure, entre 10 et 62 jours selon les lieux).

Les groupes sont accueillis, au minimum, entre 1 et 5 jours selon les structures (1 jour le plus souvent) et, au maximum, entre 5 et 15 jours (plus souvent 5 jours).

Les répétitions sur scène sont le plus souvent **gratuites**, seules deux structures proposent des répétitions sur scène payantes (de façon non systématique pour l'une d'elles).

• Les autres activités

Le tableau suivant recense les autres activités proposées par les structures du réseau en indiquant, pour chaque activité, le nombre de structures concernées.

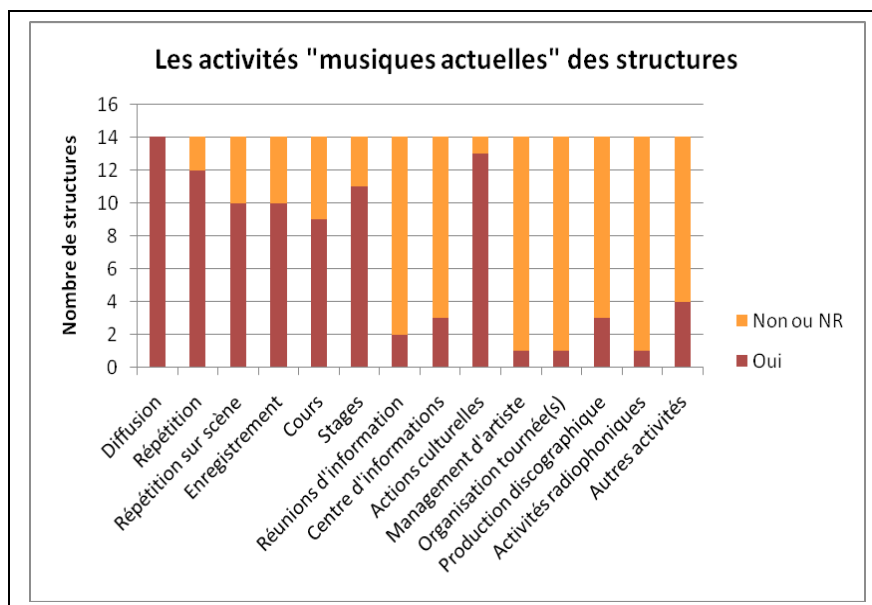
ACTIVITES	NOMBRES DE STRUCTURES
Enregistrement	10
Cours de musique réguliers, individuels ou collectifs	9
Stages ou master classes	11
Réunions d'information ou de sensibilisation sur l'environnement de la musique	2
Centre d'informations et de ressources spécialisé dans les « musiques actuelles »	3
Actions culturelles ¹	13
Management d'artiste	1
Organisation de tournée(s)	1
Production discographique	3
Activités radiophoniques	1
Autres activités liées à la musique ²	4
Autres activités hors musique ³	8

(1) : Actions en lien avec le milieu scolaire hors Peace & Love (10 structures)
Actions en lien avec la santé et le handicap hors risques auditifs (4 structures)
Actions en lien avec le milieu carcéral (1 structure)
Actions en direction de centres de loisirs (1 structure)
Actions en direction des musiciens amateurs (1 structure)

(2) : Ciné-live, sorties concerts, résidences de création

(3) : Café littéraire, théâtre, expositions, danse, arts plastiques et arts visuels, loisirs, aide scolaire

Panorama de l'ensemble des activités « musiques actuelles » des structures



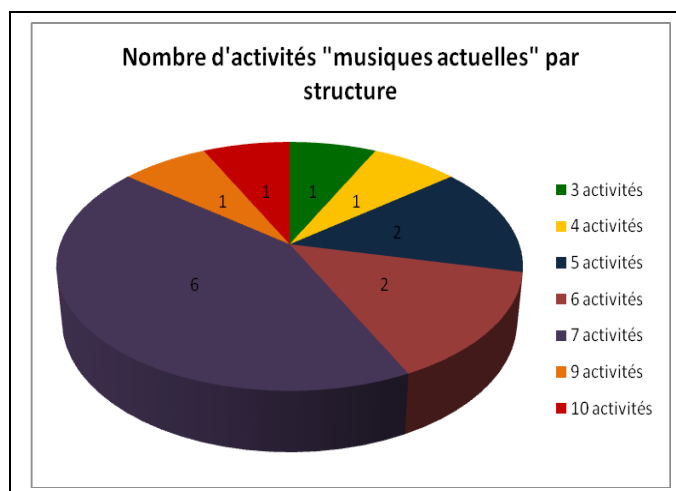
- **Le nombre d'activités musicales par structure**

Parmi les activités suivantes : Diffusion, Répétition, Répétition sur scène, Enregistrement, Cours de musique réguliers, individuels ou collectifs, Stages ou master classes, Réunions d'information ou de sensibilisation sur l'environnement de la musique, Centre d'informations et de ressources spécialisé dans les « musiques actuelles », Actions culturelles, Management d'artiste, Organisation de tournée(s), Production discographique, Activités radiophoniques

Une structure propose au minimum 3 activités et, au maximum, 10 activités. **Le nombre moyen d'activités par structure est de 6,4.**

Le nombre d'activités « musiques actuelles » par structure

Nombre d'activités	Nombre de structures
3	1
4	1
5	2
6	2
7	6
9	1
10	1



Cette typologie prouve qu'au delà de la diffusion (activité principale qui caractérise les adhérents du réseau), les structures couvrent un large champ d'action autour des « musiques actuelles ».

- **Lieu de pratique des activités**

La **ville** est propriétaire du bâtiment dans lequel se déroulent les activités des structures dans 12 cas sur 14. Dans les deux autres cas, c'est soit la structure elle-même qui est propriétaire, soit un propriétaire privé.

Dans 10 cas sur 14, l'interlocuteur principal des structures au niveau de la commune est le **service culture**. Dans les autres cas, il s'agit du service jeunesse ou d'un autre service.

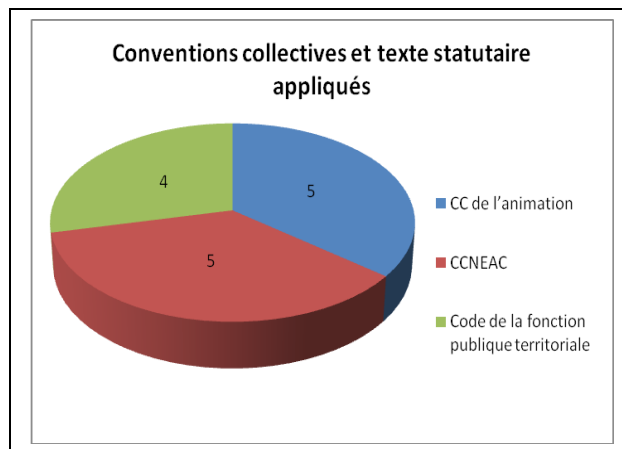
EMPLOI

Comme en 2007 et en 2006, toutes les structures du réseau MAAD 93 étaient employées en 2008.

- **Conventions collectives**

Elles appliquaient différentes conventions collectives ou texte statutaire :

- La convention collective de l'animation (5 structures)
- La convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles (5 structures)
- Le code de la fonction publique territoriale (4 structures)

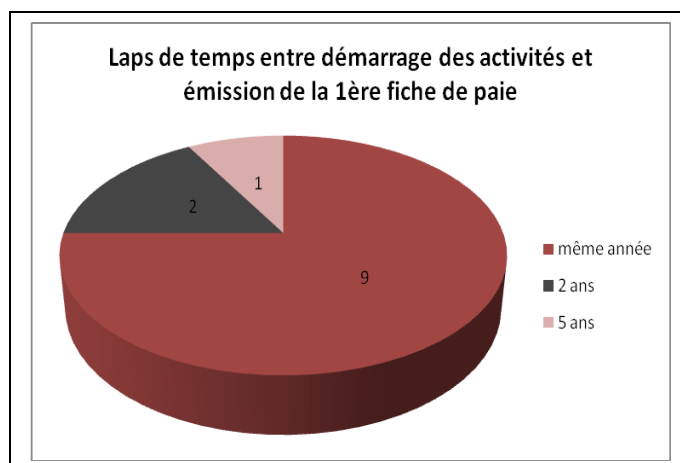


- **Emploi et démarrage des activités liées aux « musiques actuelles »**

En moyenne, la 1^{ère} fiche de paie a été émise en **1998** (1974 au plus tôt et 2006 au plus tard)⁸.

Le lien entre démarrage des activités liées aux « musiques actuelles » et emploi est fort : dans 9 cas sur 12, l'année de démarrage des activités de la structure, ou des activités liées aux « musiques actuelles » pour les structures pluridisciplinaires, correspond à l'année d'émission de la première fiche de paie. Pour deux structures, la première fiche de paie a été émise 2 années après le début des activités, pour une dernière, le laps de temps a été de 5 ans.

⁸ Deux structures n'ont pas renseigné l'année d'émission de la 1^{ère} fiche de paie pour les activités « musiques actuelles »



- **Le personnel affecté aux « Musiques Actuelles » en 2008**

Contrats CDI et CDD - régime général

130 personnes en CDI ou en CDD ont été employées en 2008 par les structures : 80 personnes en CDI et 50 personnes en CDD, soit, en moyenne et par structure, 9,2 personnes : 5,7 personnes en CDI et 3,5 personnes en CDD.

Les structures ont chacune employé au plus 15 personnes en CDI et au plus 18 personnes en CDD.

7 personnes en CDI ont été engagées en contrat aidé (emplois tremplins et FONJEP) et 14 personnes ont été engagées en CDD aidé (CAE et contrats d'avenir).

Le nombre de personnes en emploi aidé en CDI correspond ainsi à 8,75% du personnel en CDI et le nombre de personnes en emploi aidé en CDD à 28% du personnel en CDD.

Ce ratio concernant les CDD inclus les CDD courts comme les CDD longs. Ce ratio de 28 % est donc indicatif et il peut être sous-évalué.

11 structures ont répondu à la question portant sur les ETP (Équivalent Temps Plein) liés aux emplois en CDI (emplois aidés compris). On peut ainsi dire qu'en moyenne, le nombre d'équivalent temps plein du personnel en CDI est de 5,6.

7 structures ont répondu à la question portant sur les ETP (Équivalent Temps Plein) liés aux emplois en

CDD (emplois aidés compris). On peut ainsi dire qu'en moyenne, le nombre d'équivalent temps plein du personnel en CDD est de 1,66.

Contrats d'usage

258 artistes intermittents et 45 techniciens intermittents ont également été engagés respectivement par 6 et 5 structures en 2008.

En moyenne, on compte 43 artistes intermittents et 9 techniciens par structure ayant utilisé ce type de contrat de travail et de personnel, pour un total de 258 heures artistes et de 45 heures techniciens.

Personnel : tableau synthétique

Type de contrat	Nombre de structures	Nombre de personnes
CDI	13	80
- dont emplois aidés	3	7
CDD	11	50
- dont emplois aidés	6	14
CDI et CDD	14	130
CDDU - Artistes	6	258
CDDU - Techniciens	5	45

- **Personnel mis à disposition et bénévolat**

Personnel mis à disposition

3 structures ont bénéficié de personnel mis à disposition, **8 personnes mises à disposition** au total.

Les bénévoles actifs dans l'administration des structures

8 structures sur 14 ont bénéficié de l'apport de bénévoles pour leur administration (entre 1 et 36 bénévoles selon les structures).

Au total, 92 bénévoles ont assuré une partie de l'administration de ces structures, soit, en moyenne, **11,5 bénévoles par structure**.

Les bénévoles participant aux activités des structures

La **moitié** des structures a bénéficié de l'apport de bénévoles pour leurs activités (entre 1 et 15 bénévoles selon les structures).

Au total, 61 bénévoles ont été actifs dans les activités de ces structures, soit, en moyenne, **8,7 bénévoles par structure**.

- **Les structures pluridisciplinaires**

8 structures se sont déclarées pluridisciplinaires et 6 d'entre elles ont renseigné le nombre total de personnes en CDI sur la structure et l'ETP correspondant pour 2008.

Ces structures embauchent, pour l'ensemble de leurs activités, 76 personnes en CDI pour 72,3 ETP.

Ces mêmes structures déclarent 27 personnes en CDI affectées totalement ou partiellement aux « musiques actuelles » pour un total de 19 ETP.

On compte donc, sur les structures pluridisciplinaires répondantes, 35% du personnel en CDI affecté totalement ou partiellement aux « musiques actuelles », ou encore 26% des ETP du personnel en CDI affecté aux « musiques actuelles ».

- **Prestataires extérieurs**

La moitié des structures a eu régulièrement recours en 2008 à des prestataires extérieurs pour différentes activités : la communication (graphisme, impression..), la sécurité et l'entretien des locaux, l'administration (comptabilité, paie), la location de matériel de sonorisation ou encore la production de spectacles.

- **L'application de la TVA**

9 structures (sur 14) n'ont pas été assujetties à la TVA en 2008, 5 l'étaient.

ELEMENTS BUDGETAIRES DES STRUCTURES

- **Les budgets « musiques actuelles »**

La difficulté de la synthèse tient à l'hétérogénéité des structures ayant renseigné leur budget ou leur enveloppe : 4 régies directes, dont 3 pluridisciplinaires, 5 autres structures pluridisciplinaires et 5 autres structures spécifiquement « musiques actuelles ».

Le total des budgets des structures s'élève à 6 695 557 €, soit, en moyenne, à 478 254 € par structure.

La moitié des structures a un budget inférieur à 297 756 €. Le plus petit budget est de 90 600 € et le plus élevé est de 1 252 083 €.

On rappelle que la quasi-totalité des structures du réseau sont des lieux, avec de ce fait un budget en général plus élevé par rapport à une structure dont l'activité n'est pas en lien avec la gestion d'un lieu.

Soulignons également des baisses budgétaires depuis 2009 pour des adhérents du réseau.

Les recettes « musiques actuelles »

13 structures ont renseigné le niveau de leurs recettes « musiques actuelles ». Elles s'élèvent à 731 554€, soit 56 273€ en moyenne par structure répondante.

Le budget total pour ces mêmes 13 structures étant de 5 443 474€, **la part des recettes « musiques actuelles » dans les budgets est de 13,4%.**

La part des recettes « musiques actuelles » dans le budget des structures varie selon le type de structure dont il s'agit :

- **Dans les structures uniquement « musiques actuelles » ayant un budget autonome** (5 structures), on observe 597 888€ de recettes pour un budget de 3 011 274€. **Les recettes « musiques actuelles » représentent près de 20% du budget.**

- **Dans les structures de droit privé pluridisciplinaires** (4 structures), on compte 72 005 € de recettes pour un budget de 668 890 €. **Les recettes de « musiques actuelles » représentent 10% du budget.**

- **Au sein des régies directes** (4 structures), les enveloppes dédiées aux « musiques actuelles » s'élèvent à 1 763 310€ pour un total de recettes de 61 661€ : **la part des enveloppes consacrées aux « musiques actuelles » représente seulement ici 3,5% du budget.**

FINANCEMENT DES STRUCTURES

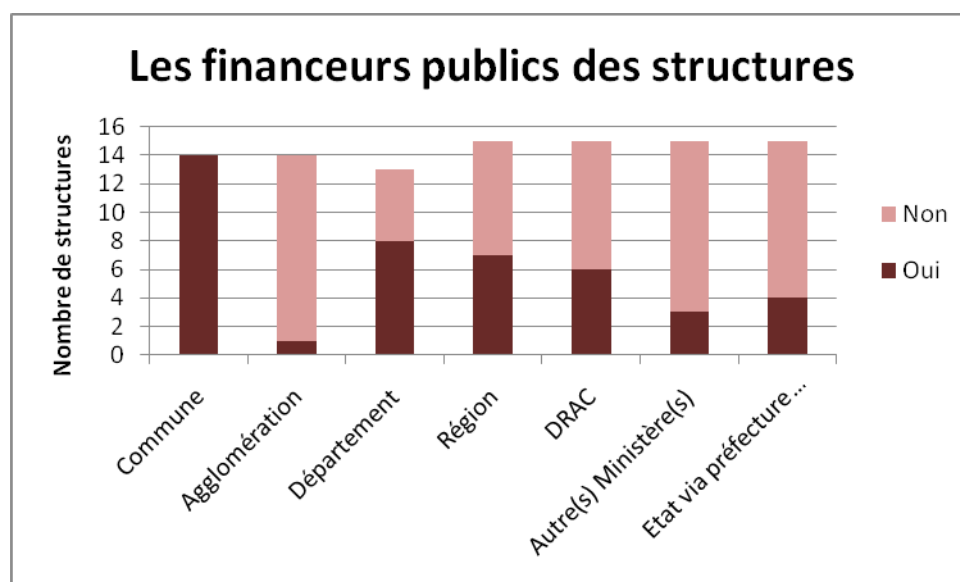
• Relations aux collectivités publiques

11 structures sur 14 sont liées à des collectivités publiques dans le cadre d'une convention ou d'un agrément : convention DRAC, convention triennale PAC, agrément jeunesse et éducation populaire, agrément entreprise solidaire, convention de coopération culturelle avec le Conseil Général, convention de mise à disposition du lieu avec la municipalité et convention d'objectifs avec les différentes collectivités territoriales.

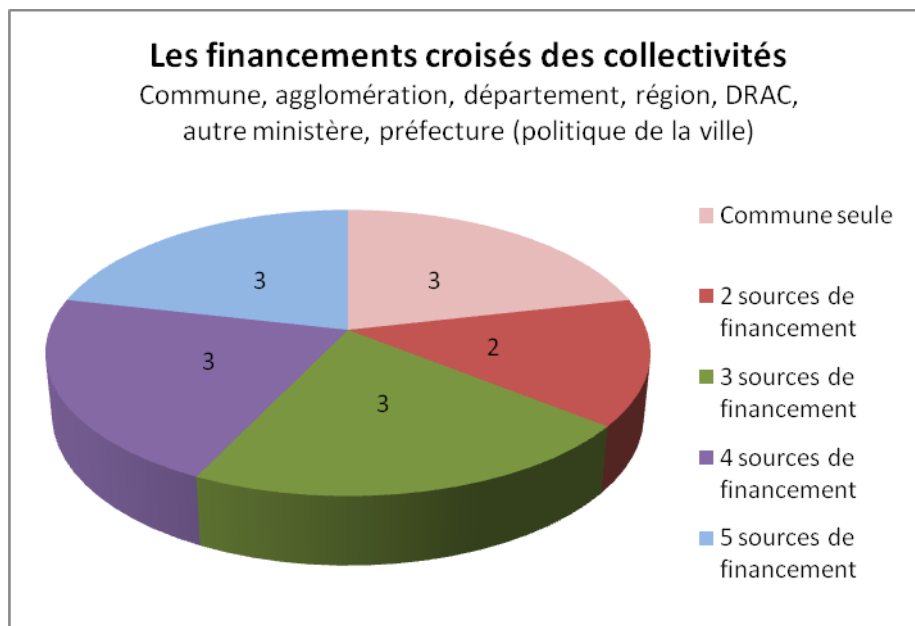
• Les aides publiques

Toutes les structures ont reçu des subventions publiques en 2008, par :

- La Commune (14/14, dont 4 régies)
- L'Agglomération (1/14)
- Le Département (8/14)
- La Région (7/14)
- La DRAC (6/14)
- Un autre ministère que celui de la Culture (3/14)
- L'État via la préfecture et les dispositifs politique de la ville (CUCS, Acisé) (4/14)
- L'Union Européenne n'a versé aucune subvention aux structures



Trois structures perçoivent uniquement des subventions / financements de la commune. Toutes les autres combinent plusieurs types de financements publics : deux sources de financement pour deux structures, trois sources pour trois structures, quatre sources pour trois structures et cinq pour trois structures.



Les subventions des Communes

Sur les 14 structures, dont 4 régies directes, le montant total des subventions des communes s'élève à 3 610 971€, soit 257 926,5€ en moyenne par structure.

La répartition des subventions des communes n'est néanmoins pas homogène : la moitié des structures reçoit moins de 114 498€, avec un minimum de 10 000€ et un maximum de 1 186 814€.

Les subventions des Communautés d'Agglomération

Une seule structure a reçu une subvention de la part de l'agglomération (60 980€, de Plaine Commune).

Les subventions du Conseil Général (hors subventions d'investissement)

Sur les 8 structures bénéficiaires, le Conseil Général de Seine-Saint-Denis a versé au total 269 973€ : 33 747€ en moyenne, avec une médiane à 13 500€, un minimum à 8 390€ et un maximum à 80 000€. L'écart entre la moyenne et la médiane et les sommes maximales et minimales octroyées indiquent une forte hétérogénéité des structures du réseau face aux subventions départementales.

Les subventions du Conseil Régional

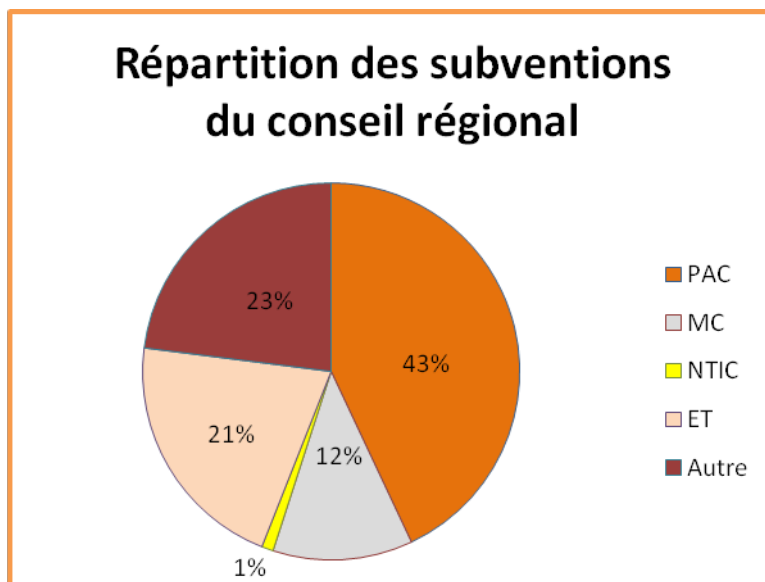
Le Conseil Régional a versé au total 335 525€ aux 7 structures bénéficiaires, soit, en moyenne, 47 932€ à chaque structure (médiane à 54 000€) ; 3 000€ au minimum, 98 800€ au maximum.

Dans le détail, les subventions se répartissent comme suit (quand les informations sont disponibles, soit pour 324 600€) :

Répartition des subventions du Conseil Régional

Dispositif	Part dans subvention totale du Conseil Régional
PAC ¹	43%
MC ²	12%
NTIC ³	1%
ET ⁴	21%
Autre	23%

- (1) PAC : Subvention au titre de la Permanence Artistique et Culturelle
- (2) MC : Subvention pour le soutien aux manifestations culturelles dans le domaine du spectacle vivant
- (3) NTIC : Subvention pour les Nouvelles Technologies d'Information et de Communication
- (4) ET : Subvention pour les Emplois Tremplins



Une seule structure a touché une aide financière de la part d'ARCADI, pour 8 926€.

Les subventions de la DRAC

Sur les 6 structures subventionnées, la DRAC a versé un total de 109 680€, soit, en moyenne, 18 280€ par structure bénéficiaire (médiane à 12 360€). Au minimum, une structure bénéficiaire a reçu 9 600€, au maximum, une structure a perçu 34 080€.

Le seul dispositif DRAC utilisé en 2008 a été le financement des lieux de « musiques actuelles ».

Notons que sur ces 6 structures, le financement de la part de la DRAC depuis 2009 a changé: soit elles ont perdu une part de leur financement, soit elles ont vu leurs aides fléchées différemment.

Les subventions des autres ministères

Trois autres subventions d'autres ministères ont financé les structures adhérentes du réseau MAAD 93. Il s'agit du Ministère de la Jeunesse et des Sports et du Ministère de l'Emploi, pour un total de 90 799€ (deux petites subventions; 4 000€ et 1 200€ de la part la DDJS et une subvention plus conséquente en provenance du Ministère de l'Emploi : 85 599€).

Préfecture (via CUCS, Acsé)

4 structures ont été subventionnées par la Préfecture pour un total de 41 525€ (moyenne à 10 381,25€, pour une médiane à 9 050€), (minimum : 3 425€ et maximum : 20 000€).

Tableau synthétique des subventions publiques

	Nombre de structures subventionnées	Minimum	Maximum	Moyenne
Commune	14	10 000	1 186 814	257 926
Agglomération	1			60 980
Département	8	8 390	80 000	33 747
Région	7	3 000	98 800	47 932
DRAC	6	9 600	34 080	18 280
Autre(s) Ministère(s)	3	1 200	85 599	30 266
État via préfecture (CUCS, Acsé)	4	3 425	20 000	10 381

- **Autres financements**

Le CNV

Deux structures ont été subventionnées par le CNV⁹ (1 800€ et 45 180€), pour un total de 46 980€.

Les sociétés civiles

3 structures ont été financées par une ou plusieurs sociétés civiles : par la SACEM¹⁰ (3 structures, pour un total de 17 500€) et par la SPEDIDAM¹¹ (une structure, pour 18 020€).

Au total, ces deux sociétés civiles ont versé 35 520€ aux trois structures bénéficiaires.

⁹ CNV: Centre National des Variétés, de la Chanson et du Jazz

¹⁰ SACEM: Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de musique

¹¹ SPEDIDAM: Société de Perception et de Distribution des Droits des Artistes Interprètes

Les autres financements

4 structures ont été financées par mécénat, fondation, sponsoring, clubs de partenaires ou dons privés, à hauteur de 36 850€ au total.

3 autres structures ont reçu d'autres financements (de la part de l'ARIAM, du Dicream¹² et de la CAF) pour un montant total de 22 123€.

Tous ces autres financements représentent 58 973€ pour 6 structures.

Les sources de financement des structures et les montants versés

	Total
Commune	3 610 971
Agglomération	60 980
Département	269 973
Région	335 525
DRAC	109 680
Autre(s) Ministère(s)	90 799
Etat via préfecture (CUCS, Acsé)	41 525
CNV	46 980
Sociétés civiles	35 520
Autre(s) financement (s)	58 973

¹² Dicream: Dispositif pour la création artistique multimédia dont le CNC est en charge de l'administration
Pour plus d'informations: <http://www.culture.gouv.fr/culture/dmdts/dicream.htm>

LES SPECIFICITES DU RESEAU MAAD 93

En comparant l'ensemble des données présentées avec les données quantitatives à l'échelle régionale, certaines spécificités se dégagent pour les structures du réseau MAAD 93.

Précision : nous parlerons ici de l'échelle régionale dans la mesure où une observation a été menée au sein du RIF, mais tous les réseaux départementaux présents au RIF n'ont pas participé à cette observation : l'échelle régionale correspond ici à certaines structures du 91, du 94, du 78, du 77, du 75, et, bien sûr, celles du 93, qui ont participé à cette observation sur l'année 2008.

- **Spécificités sur les activités**

Diffusion

100% des structures ont une activité de diffusion en Seine-Saint-Denis, 88% à l'échelle régionale

La programmation, en Seine-Saint-Denis, met en avant deux esthétiques musicales qui sont plus en retrait à l'échelle régionale : les **musiques du monde** (esthétique dominante dans la moitié des salles du 93 et dans 21% des salles de la région) et **le rap** (principalement programmé dans 28% des salles du 93 et dans 10% des salles de la région).

Répétition

Les esthétiques musicales des groupes accueillis en répétition diffèrent : **la part des groupes de rap et de musiques du monde en répétition est plus forte dans le 93 qu'à l'échelle régionale** (22% de groupes de rap dans le 93 contre 8% sur la région ; 15% de groupes de musiques du monde dans le 93 contre 7% sur la région). Inversement, **la part des groupes de rock et de métal accueillis en répétition est plus faible dans le 93 que sur l'ensemble de la région** (12% de groupes de rock dans le 93 contre 30% sur la région ; 5% de groupes de métal dans le 93 contre 16% en région).

Même s'il s'agit de deux esthétiques musicales marginales dans la répétition, on peut noter **une part plus forte des groupes de musiques traditionnelles en répétition** dans le 93 (6% contre 1% en région) et

une part plus faible des groupes de punk (2% dans le 93 contre 4% en région).

Davantage de structures accueillent des groupes en répétition sur scène dans le 93 qu'à l'échelle régionale : 71% des structures du 93 accueillent des groupes pour des répétitions sur scène contre 45% des structures à l'échelle régionale. De façon liée, les structures proposant des activités de répétition accueillent en moyenne **plus de groupes en répétition dans le 93** : 70 groupes en moyenne contre 44 groupes en moyenne à l'échelle régionale.

- **Autres activités liées aux « musiques actuelles »**

Les structures du 93 proposent en moyenne **davantage d'activités « musiques actuelles »** que les structures à l'échelle régionale : 6,4 activités en moyenne pour le 93 contre 5 à l'échelle régionale.

Certaines activités liées aux « musiques actuelles » sont plus souvent proposées par les structures du 93 qu'en moyenne en région : **l'enregistrement** (71% des structures dans le 93 contre 45% en région), **les cours de musiques et les stages** (64% contre 52% pour les cours et 79% contre 37% pour les stages), **les actions culturelles** (93% des structures du 93 contre 58% des structures en région)

D'autres activités sont moins présentes dans le 93 que sur l'ensemble de la région : les **réunions d'informations ou de sensibilisation sur l'environnement de la musique** (14% des structures dans le 93 et 24% à l'échelle régionale), le **management d'artistes** (3% des structures du 93 contre 12% des structures à l'échelle régionale) et **l'organisation de tournée** (3% des structures du 93 contre 11% à l'échelle régionale).

L'absence de représentativité des activités de management d'artistes ou d'organisation de tournées s'explique notamment par l'identité même du réseau dont les adhérents sont des lieux de musiques actuelles, excepté un qui est membre associé. De plus, la moyenne régionale dans son ensemble est influencée par le nombre d'adhérents du MAP (réseau parisien); adhérents qui exercent une activité de management ou du tourneur de manière significative comparé aux adhérents des autres réseaux.

- **Activités hors musique**

Les activités hors musique sont plus souvent proposées dans le 93 qu'à l'échelle régionale : 57% des structures du 93 contre 40% des structures sur l'ensemble de la région.

- **Spécificités sur l'identité des structures**

La part des structures dont le code NAF est directement rattaché au spectacle vivant est plus élevée dans le 93 (50%, contre 31% à l'échelle régionale), on observe également **une part plus forte des structures possédant au moins une licence d'entrepreneur de spectacles** dans le 93 (79%, contre 68% à l'échelle régionale)

- **Spécificités sur l'emploi**

100% de structures employeuses dans le 93 (90% à l'échelle régionale)

On observe également en ce qui concerne le personnel affecté aux « musiques actuelles » :

- **Un chiffre moyen de salarié en CDI et en CDD légèrement plus élevé dans le 93 qu'à l'échelle régionale** : 5,7 personnes en CDI en moyenne pour les structures adhérentes au réseau MAAD 93 contre 5,1 personnes en CDI à l'échelle régionale¹³ et 3,5 personnes en moyennes en CDD pour le réseau MAAD 93 contre 2,8 personnes à l'échelle régionale¹⁴
- **Une part plus faible de personnes en emploi aidé en CDI** dans le 93 qu'à l'échelle régionale : 8,75% du personnel en CDI en emploi aidé dans le 93 contre 17,5% à l'échelle régionale
- **Une part plus importante du personnel en emploi aidé en CDD** dans le 93 que

¹³ Sur les structures employeuses (le chiffre serait plus bas encore si nous avons pris en considération le nombre total de structures ayant participé à l'observation à l'échelle régionale).

¹⁴ Idem.

sur l'ensemble de la région : 28% du personnel en CDD en emploi aidé dans le 93 contre 16,5% à l'échelle régionale. Encore une fois, ce ratio de 28 % comprend les CDD courts et longs.

- **Une part plus élevée du personnel en CDI affecté aux « musiques actuelles » dans les structures pluridisciplinaires** dans le 93 qu'à l'échelle régionale : 35% du personnel en CDI affecté aux « musiques actuelles » dans le 93 contre 11% à l'échelle régionale.

● **Spécificités sur les bénévoles**

On comptabilise moins de bénévoles pour les activités des structures dans le 93 qu'à l'échelle régionale : 8,7 bénévoles en moyenne pour le 93, 20 bénévoles en moyenne à l'échelle régionale.

● **Spécificités sur le financement et les budgets**

On observe ici :

- **Une implication plus forte des communes du 93** dans le financement des structures : toutes les structures du 93 sont subventionnées par la commune (ou sont en régie directe), contre 63% des structures à l'échelle régionale. 257 926,5€ en moyenne par structure dans le 93 contre 146 008€ en moyenne pour chaque structure bénéficiaire sur l'ensemble de la région.

Ces chiffres sont à analyser avec précaution puisque la moyenne régionale tend vers le bas, car les adhérents du MAP qui ont participé à l'enquête ne sont pas ou très peu soutenus par la ville de Paris.

- **Un taux de subventionnement plus élevé de la part de la DRAC** dans le 93, **mais un montant moyen de financement plus faible** : 43% des structures financées par la DRAC dans le 93 contre 27% des structures à l'échelle régionale. En moyenne, la DRAC a versé 18 280 € par structure bénéficiaire dans le 93 contre 30 432€ en moyenne à l'échelle régionale.

Depuis 2009, la DRAC a décidé de mener une politique territoriale qui a pour conséquence une baisse budgétaire pour des adhérents du réseau MAAD 93.

- **Un taux de subventionnement plus élevé de la part de la Préfecture via la politique de la ville** dans le 93 : 28% des structures financées par la Préfecture dans le 93 contre 19% des structures à l'échelle régionale.
- **Un budget moyen des structures plus élevé** dans le 93 qu'à l'échelle régionale : 478 254€ par structure dans le 93 contre 293 532€ à l'échelle régionale. Cela s'explique notamment par un panel d'activités plus exhaustif (Cf. voir ci-dessus). Rappelons également, que le réseau MAAD 93 reflète une proportion plus forte de lieux et de régies comparé à l'échelle régionale. Autrement dit, il représente moins de petites initiatives qui ont pour conséquence de faire baisser les budgets moyens.

LES EVOLUTIONS DU RESEAU MAAD 93 DEPUIS 2006

La difficulté de la comparaison tient aux changements opérés dans les questions posées depuis les deux états des lieux, qui ne rendent pas toujours les données comparables (notamment les données relatives à l'emploi). Certaines questions ont également été ajoutées ou supprimées, ce qui rend la comparaison impossible.

Nous nous concentrerons ici sur les évolutions concernant les activités des structures, les autres données n'étant soit pas comparables, soit relativement stables entre 2006 et 2008.

- **Élargissement du réseau**

Une évolution majeure entre 2006 et 2008 concerne **l'élargissement du réseau**, qui est passé de **10 à 14 adhérents** (une régie directe et trois associations supplémentaires).

Lors du précédent état des lieux, les structures adhérentes et participantes étaient:

L'Argo'Notes // Montreuil
Le CECB // Le Bourget
Canal 93 // Bobigny
Le Cap // Aulnay-sous-bois
Le Café Culturel // Saint-Denis
Le Deux Pièces Cuisine // Blanc-Mesnil
L'OMJA // Aubervilliers
La Pêche // Montreuil
Le Pôle Musical d'Orgemont // Epinay-sur-Seine
Le Triton // Les Lilas

Nous ne parlons désormais plus de l'Argo'Notes mais de La Maison Populaire, il s'agit néanmoins de la même structure.

Les structures suivantes ont adhéré au réseau MAAD 93 depuis 2007:

Mains d'Oeuvres // Saint-Ouen

Scène Jean Roger Caussimon // Tremblay-en-France

Direction du Développement Culturel de Bagnolet // Bagnolet

Villes des Musiques du Monde // Aubervilliers

Le Sous-Marin 34 à Saint-Ouen était adhérent du réseau mais ne l'est plus depuis fin 2009.

- **Évolution des activités de diffusion et de répétition**

Les évolutions principales relevées entre 2006 et 2008 concernent les activités de **diffusion** et de **répétition**¹⁵.

On remarque que **le nombre moyen de groupes accueillis en répétition a baissé**, passant de 79 en 2006 à 70 en 2008.

En ce qui concerne la diffusion, on note que :

- La **jaugé moyenne des salles a augmenté**, passant de 220 à 293 spectateurs.
- Le **nombre moyen de dates « musiques actuelles » à l'année a augmenté**, passant de 30 à 39 sur l'année.
- La **programmation musicale des salles laisse davantage de place aux musiques du monde et au rap** : en 2006, 3 salles citaient les musiques du monde parmi les esthétiques musicales principalement programmées, elles sont 7 à le faire en 2008. Aucune salle ne déclarait programmer principalement du rap en 2006, c'est le cas de 4 d'entre elles en 2008.
- Les structures déclarent avoir accueilli **davantage de spectateurs** en 2008 qu'en 2006 : 3 480 en moyenne par structure en 2006 et 5 680 en moyenne en 2008.

¹⁵ Ce ne sont pas les chiffres en valeur absolue qui seront ici comparés puisqu'ils sont, avec 4 adhérents supplémentaires, toujours plus élevés qu'en 2006. Ce sont les moyennes qui seront ici comparées.